



GUIDE DES PLANTES NATIVES DU BASSIN PARISIEN

PRODUITES PAR LA VILLE DE PARIS

SOMMAIRE

5	INTRODUCTION
7	LES OBJECTIFS DE LA BANQUE DE SEMENCES
8	PRÉCONISATIONS DE LECTURE
9	FICHES DES PLANTES DE LA STRATE ARBORÉE
23	FICHES DES PLANTES DE LA STRATE ARBUSTIVE
41	FICHES DES PLANTES DE LA STRATE HERBACÉE
86	CORRESPONDANCE DES PLANTES ET DES MILIEUX NATURELS
94	MILIEU NATUREL PRIVILÉGIÉ DES PLANTES
97	INDEX DES NOMS FRANÇAIS ET LATINS PAR STRATE



— Aire de distribution des plantes indigènes
présentées dans ce guide

INTRODUCTION

145 PLANTES DU BASSIN PARISIEN POUR NOS JARDINS

Préserver et valoriser la biodiversité est un enjeu majeur du XXI^e siècle. Pour y répondre, le Conseil de Paris a adopté en décembre 2011 un Plan Biodiversité. Celui-ci vise à renforcer la place de la flore et de la faune d'Île-de-France, la trame verte et bleue, et les services rendus par la nature en ville (lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la qualité de l'air...).

Ce plan regroupe trente actions destinées à favoriser la biodiversité dans les opérations de planification et de développement urbain de la capitale. Parmi elles, l'action 17, pilotée par le service des Sciences et Techniques du Végétal, vise à réintroduire des végétaux indigènes de la région Île-de-France dans l'espace public parisien. Le terme d'indigène se dit d'un végétal du cortège originel de la flore d'un territoire colonisé naturellement ou par l'action de l'homme et dont la présence dans le territoire est attestée avant l'année 1500. Cette date est caractérisée comme le début de la mise en place des grands flux intercontinentaux, notamment avec les premières espèces venant du continent américain. Ces plantes, bien adaptées au sol et au climat répondent

mieux aux besoins de la petite faune d'Île-de-France. Cette action concerne un grand nombre d'acteurs : les producteurs, les prescripteurs, les gestionnaires et les usagers. Or, ces derniers méconnaissent encore trop souvent ces plantes régionales ou indigènes qui jouent pourtant un rôle capital vis-à-vis de la faune. Leur production et leur utilisation restent limitées.

Pour promouvoir l'usage de ces plantes dans les jardins et l'espace public, la Ville de Paris a pris l'initiative de publier ce « Guide des plantes sauvages du bassin parisien ». Il présente les plantes indigènes d'Île-de-France, produites dans son centre de Production horticole à partir de graines collectées par les botanistes de son Jardin botanique. L'objectif est d'apporter aux jardiniers une connaissance précise de ces plantes et de la manière de les utiliser dans les jardins, les bois, les alignements, les cimetières, etc.

Les 145 plantes de cette première édition sont actuellement en production au centre de Production horticole. Elles sont présentées par strate – arborée, arbustive, herbacée – et par ordre alphabétique. Ce document, évoluera pour prendre en compte de nouvelles productions.

CE GUIDE DISTINGUE 17 MILIEUX DIFFÉRENTS

Dans cette première édition, les plantes présentées ne sont présentes que dans 14 milieux naturels différents. À terme, des plantes seront mises en culture pour les 17 milieux référencés.



Végétation de sols inondés



Végétation de berges de grandes rivières



Végétation des pelouses calcaires



Végétation de sols mouillés



Végétation de sols sableux



Végétation de landes



Végétation compagne des cultures



Végétation de sols pierreux, de rochers ou de murs



Forêts marécageuses ou humides



Végétation des sols piétinés



Végétation de pavés et de murs urbains



Forêts avec chênes, charmes, frênes ou hêtres



Végétation de pieds de murs



Végétation non prairiale, sur sols inondés ou marécageux



Forêts de résineux



Végétation de friches



Végétation des prairies humides ou fraîches

IL PROPOSE DEUX APPROCHES : PAR PLANTE OU PAR MILIEU



Récolte des graines dans le site naturel du marais d'Épisy à l'occasion d'une promenade naturaliste



*Récolte de fruits de *Geranium dissectum* dans des petits sachets*



Tri et nettoyage des graines à l'aide d'un tamis à la banque de semences du Jardin botanique de la Ville de Paris au Parc Floral



*Fruits d'*Euonymus europaeus* triés par les jardiniers du Parc Floral*

LES OBJECTIFS DE LA BANQUE DE SEMENCES

La banque de semences est un outil indispensable aux missions du Jardin botanique de la Ville de Paris (JBVP) qui sont de :

- conserver (la diversité génétique dont celle régionale),
- échanger (les semences surtout, disponibles gratuitement entre les jardins botaniques de France et des pays francophones),
- étudier (le matériel végétal, pour participer à des programmes de recherche),
- éduquer (tous les publics dont les visiteurs des 4 sites du JBVP : Parc Floral, l'arboretum de l'École Du Breuil, parc de Bagatelle, jardin des serres d'Auteuil).

Le Jardin botanique collecte les semences de la flore sauvage d'Île-de-France représentative des écosystèmes locaux (espaces boisés, zones humides...). L'échange des semences s'appuie sur une liste de semences prélevées par des jardiniers dans des milieux naturels de la région parisienne ou dans des jardins et disponibles pendant 5 ans. Cette liste est un index seminum.

LA RÉCOLTE *EX SITU* OU *IN SITU*

La récolte consiste à recueillir les semences des plantes lorsqu'elles arrivent à maturité. On distingue la récolte *ex situ* (sur les plantes cultivées au Jardin botanique ou dans un jardin) de celle *in situ* (sur les plantes poussant spontanément dans la nature, dans le bois de Vincennes par exemple). *In situ*, la récolte est soumise à un cadre législatif strict et fait l'objet de conventions relatives à la protection de la biodiversité.

LES MODALITÉS DE COLLECTE

Plus les parties fructifères des plantes sont récoltées en grande quantité, plus le nombre de semences triées puis stockées sera normalement élevé. En règle générale, il faut limiter la récolte à 20% des semences de la plante disponibles afin de ne pas risquer sa disparition sur le site par et répartir également la collecte sur tous les individus pour avoir un échantillonnage représentatif de la variabilité génétique de la plante.

LA PÉRIODE DE RÉCOLTE

Les récoltes se font principalement de fin juin à septembre. Pour déterminer si une semence est à maturité, il faut suivre quelques critères sur le fruit (le changement de couleur, la taille du fruit). Il convient de s'assurer que les graines entières sont encore contenues dans les fruits récoltés. Une fiche de récolte précise toujours la date et le lieu de la récolte.

LA CONSERVATION DES SEMENCES

La manipulation des graines se fait le plus tôt possible après la récolte, elles sont séchées (pour diminuer le taux d'humidité dans la graine et ralentir ainsi le vieillissement), puis triées et nettoyées (pour enlever les débris, les semences abîmées ou infectées et éventuellement les semences d'autres espèces) et enfin stockées et conservées dans la banque de semences située au Parc Floral, une chambre froide (5°C) à l'abri de l'humidité.

L'USAGE DES SEMENCES

Le Jardin botanique fournit des semences de plantes sauvages au centre de Production horticole, et aux services d'aménagement et d'exploitations des jardins à des fins d'enrichissement des milieux « naturels » des jardins, parcs et espaces boisés de Paris. L'expérience montre que malgré de bonnes conditions de conservation, certaines semences ne germent pas car elles sont dites dormantes. Une expérimentation sur la « levée de dormance » est menée par le Jardin botanique avec le laboratoire agronomique du service des Sciences et Techniques du Végétal pour déterminer les facteurs d'amélioration de la germination des graines de plantes indigènes récoltées.

PRÉCONISATIONS DE LECTURE

COMMENT UTILISER CE DOCUMENT ?

Les fiches des végétaux sont classées par strate (arboré, arbustive, herbacée) et par ordre alphabétique des noms latins.

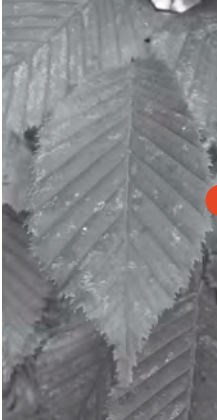
Ces végétaux proviennent de milieux naturels franciliens que vous pouvez reconstituer dans les jardins.

Pour vous aider dans vos compositions végétales deux classements vous sont proposés à la fin de ce guide.

Le premier classe les plantes par ordre alphabétique des noms latins en y associant leurs milieux naturels.

L'autre regroupe toutes les plantes adaptés à chacun des milieux franciliens proposés.

COMMENT LIRE UNE FICHE ?




3

Charme **2**

Carpinus betulus BETULACEAE




3

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique	feuillage
Intérêts	bois
Cycle de vie	4 ligneux à feuillage caduque
Statut en Île-de-France	très commun
Hauteur	20 m
Couleur des fleurs	—
Période de floraison	avril – mai

BESOINS

eau Sec Moyen Humide

pH **5** Acide Neutre Basique

exposition Ombre Indifférent Soleil

sol non spécifique

→ ASSOCIATIONS POSSIBLES

Arum italicum • Asarum europæum • Corylus avellana • Crataegus laevigata • Dryopteris filix-mas • Epilobium angustifolium • Galium odoratum • Hedera helix • Helleborus foetidus • Malus sylvestris • Melica uniflora • Polystichum aculeatum • Polystichum setiferum • Quercus petraea • Quercus pubescens • Rhamnus cathartica • Rosa canina • Rubus caesius • Silene nutans • Sorbus latifolia • Sorbus torminalis

STRATE ARBUSTIVE

Correspondances référentiels

- Guide gestion différenciée
Arbuste libre (T40)
Arbre en groupe (AG)
Espace forestier (EF)
ou protégé (AP)
- Étude Biotope
Flore et litière de sous-bois
Massif arbustif
ou haie indigène
Arbres indigènes

Présent dans le chemin de l'Évolution du Parc Floral

Oui

Retrouvez ce végétal dans le catalogue

Arbre / Arbuste

1 Photographies du végétal (Fleurs, port, milieu)

2 Noms et famille du végétal

3 Groupement d'appartenance du végétal

4 Caractéristiques du végétal et intérêts connus

5 Description des besoins du végétal

6 Proposition d'associations végétales en fonction des besoins

7 Permet de retrouver le milieu naturel considéré dans les documents de la direction existants

8 Observation possible du végétal au chemin de l'Évolution du Parc Floral

9 Commande du végétal dans les catalogues disponibles sur P:\SSTV Public\Cph\Catalogue productions